



# LA CHARTE EDUCATIVE DE CONFIANCE



Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin de l'aide de l'école.

Une démarche éducative réussie repose sur **des attitudes communes** école/famille et sur la **collaboration confiante** de l'équipe éducative, des familles et des élèves.

**Nous voulons permettre aux parents et aux élèves de ne pas être des usagers passifs, mais des acteurs engagés.**

## DES ATTITUDES COMMUNES

- Reconnaissance et respect par tous des compétences de chacun.
- Désir d'écoute et de dialogue.
- Refus des à priori et des jugements de valeur.
- Loyauté, transparence, confidentialité dans les échanges.

## DES CONDITIONS NECESSAIRES A CETTE COLLABORATION

- Accueil personnalisé de chacun, dès l'entretien d'inscription.
- invitation de chaque parent à participer à la vie de l'école (réunions de rentrée, APEL, OGEC, diverses manifestations)
- Information régulière sur les évolutions du système éducatif, des programmes scolaires et sur les projets et activités de l'établissement.
- Modalités de suivi et d'évaluation de chaque élève et d'accompagnement à son orientation.

## UNE CORESPONSABILITE EDUCATIVE

- Collaboration pour réfléchir aux valeurs à faire vivre à l'école et en famille pour préparer à la vie sociale et citoyenne.
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le suivi du travail scolaire.
- Collaboration équipe éducative/parents/élèves pour le comportement des enfants : respect des règles communes et engagement dans la vie collective.

Cette relation confiante se vit dans les cadres fixés par les documents de référence que sont :

- Le projet éducatif qui fixe les orientations pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.
- Le règlement intérieur qui détermine les règles nécessaires à la vie commune.
- le contrat de scolarisation

**Ces divers documents, appellent l'adhésion de chacun.**

**Ils sont présentés et remis lors de l'entretien d'inscription pour vérifier que le projet parental d'éducation peut bien s'inscrire dans les visées éducatives de l'établissement.**

Ces signatures attestent la volonté commune de participer, chacun dans son rôle propre, aux engagements éducatifs communs, pour aider chaque enfant à s'épanouir et à grandir.

Date :

**Le chef d'établissement**

**Les parents**

**L'élève**